

ACTION HABITAT

LE MAGAZINE
DU LOGEMENT
ACCOMPAGNÉ
UNAFO

#61
AUTOMNE 2021



LOGEMENT JEUNES : DES RÉPONSES CONCRÈTES À UNE URGENCE SOCIÉTALE

P04

À LA UNE : Enquête annuelle
de l'Unafo - un secteur
face à la crise sanitaire

P13

ENTRETIEN : Sandra Daunis,
Déléguée Générale de la Cilpi

P14

L'UNION EN ACTION : Avec l'AFFIL,
bailleurs et gestionnaires franciliens
jouent collectif

SOMMAIRE

Action Habitat n° 61 Automne 2021

Directeur de publication :
Jean-Paul Vaillant

Comité de rédaction :
Emmanuel Brasseur, Arnaud
de Broca, Guillaume Brugidou,
Virginie Camelin, Stéphane Dulon,
Jacques Dupoyet, Marc Jeanjean,
Pauline Lebeau, Loïc Richard,
Chloé Saily-Marchand

Rédaction : Pierre-Alexis Étienne

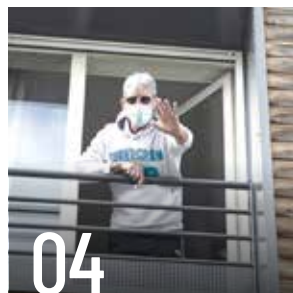
Photo de couverture :
Les résidents du CLJT de
Bures-sur-Yvette (Essonne).
© Erwan Le Gars

Photos :
Delphine Blast, Ljubisa Danilovic,
Erwan Le Gars et DR

Création et réalisation : BRIEF

Impression : Perfectmix sur
du papier issu de forêts gérées
durablement - Novembre 2021
Dépôt légal à parution
ISSN 2416-5212

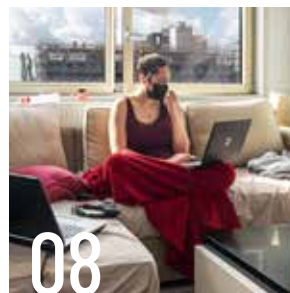
Unafo
29 / 31 rue Michel-Ange
75016 Paris
Tél. 01 40 71 71 10
Fax 01 40 71 71 20
contact@unafo.org
www.unafo.org



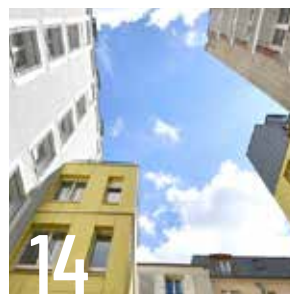
04 LA VIE DU RÉSEAU



13 ENTRETIEN Sandra Daunis, Déléguée Générale de la Cilpi



08 DOSSIER Logement Jeunes : des réponses concrètes à une urgence sociétale



14 L'UNION EN ACTION Avec l'AFFIL, bailleurs et gestionnaires franciliens jouent collectif

AGENDA

SEMAINE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

■ DU 7 AU
10 DÉCEMBRE 2021



FORMATIONS FIN 2021

- DU 8 AU 9 NOVEMBRE 2021 en présentiel, à Paris
**Vieillesse, précarisation et logement :
vers quel modèle d'accompagnement social ?**
- DU 22 AU 23 NOVEMBRE 2021 en présentiel, à Paris
Faire face à la fin de vie et au décès d'un résident
- DU 22 AU 25 NOVEMBRE 2021 en distanciel
Se prémunir contre les agressions en e-learning
- DU 24 AU 30 NOVEMBRE 2021 en *blended learning*
La gestion locative



Retrouvez l'ensemble de nos formations
et les nouvelles formations 2022
sur formations-emplois.unafo.org



ÉDITO

JEAN-PAUL VAILLANT,
Président de l'Unaf

RENDRE VISIBLE POUR CONVAINCRE

a semaine des pensions de famille qui s'est déroulée du 4 au 10 octobre 2021 a été un succès grâce à la mobilisation de nos adhérents que je tiens à remercier. Ils ont su mettre en valeur toute la richesse et l'adaptation de cette offre de logement pour des personnes qui, du fait de parcours de vie difficiles, n'avaient jusqu'alors pas d'autres solutions que la rue ou l'hébergement. Cette semaine a aussi permis de montrer leur bonne intégration dans les territoires et la contribution qu'elles apportent à la politique du Logement d'Abord.

Qu'il s'agisse des pensions de famille ou d'une façon plus large des résidences sociales, nous poursuivons notre action pour lutter contre certaines représentations, sensibiliser et convaincre, notamment les élus, de l'utilité sociale du Logement Accompagné.

Les appréhensions des acteurs locaux ont clairement été identifiées, notamment dans la feuille de route du Ministère chargé du Logement, comme un frein à lever au développement essentiel de la production de résidences sociales, facteur important

de réussite de la politique du Logement d'Abord. Le plan Logement Jeunes, le plan de traitement des foyers de travailleurs migrants sur lesquels nous faisons un point dans ce numéro, ont vocation à participer pleinement à ce développement de l'offre.

Les résultats restent aujourd'hui encore très en deçà des objectifs. Ils montrent toujours une insuffisance de production, tout particulièrement pour les résidences sociales généralistes et même un recul par rapport à l'année précédente.

Ces questions, mais aussi celles portant sur le modèle économique du Logement Accompagné, l'accompagnement social, la transition énergétique seront au cœur des échanges pendant la semaine du Logement Accompagné que nous organisons du 7 au 10 décembre, avec une journée de lancement en présentiel le 7 décembre à Paris !

Cette semaine du Logement Accompagné, ajoutée à des actions plus régulières que nous mènerons en direction des élus, nous permettront de mieux mettre en évidence l'utilité sociale du Logement Accompagné.



Nous poursuivons notre action pour lutter contre certaines représentations, sensibiliser et convaincre, notamment les élus, de l'utilité sociale du Logement Accompagné.





À LA UNE

ENQUÊTE ANNUELLE DE L'UNAF0 : UN SECTEUR FACE À LA CRISE SANITAIRE

Pour sa 3^e édition, l'enquête annuelle de l'Unaf0 sur les personnes logées est l'occasion de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur le secteur du logement accompagné. **Si un ralentissement limité a pu être observé**, le logement accompagné a continué de jouer son rôle en faveur de l'accès au logement des personnes modestes et de la mobilité géographique des jeunes accédants à l'emploi.

Le Logement Accompagné a largement contribué à l'accueil des publics en difficulté, confirmant **son rôle majeur dans la politique du Logement d'Abord**, à la fois pour la lutte contre le sans-abrisme (36 % des entrants en résidence sociale sont issus de la rue ou de l'hébergement), l'accueil des travailleurs à faible revenus (55 % des entrants en 2020 sont en situation d'activité, dont un tiers dispose de revenus inférieurs au seuil de pauvreté) et l'accès au logement des plus jeunes (plus de la moitié des entrants ont moins de 30 ans, tous types de résidence confondus).

Le Logement Accompagné apparaît en outre comme **un facteur d'amélioration de la situation des résidents** puisque la part des personnes au-dessus du seuil de pauvreté s'améliore de 5 points entre l'entrée et la sortie. Enfin, avec 59 % des personnes qui quittent le logement accompagné pour un logement familial du parc social ou privé, le secteur confirme également son rôle de **tremplin vers un logement stable**.

L'origine géographique des personnes ayant emménagé, nouvelle donnée collectée cette année, permet aussi de mettre en évidence l'apport que peut avoir le Logement Accompagné aux politiques d'accès au logement conduites dans les territoires. **La majorité des personnes emménageant vivaient auparavant dans la même commune ou le même département.**

Avec ce concours gratuit, l'UnafO souhaite soutenir de jeunes journalistes partageant les mêmes valeurs que l'association : l'utilité sociale, la promotion de la personne, l'égalité de traitement, le développement de la citoyenneté, l'accès au logement...



> Vous avez entre 18 et 25 ans et vous êtes étudiant en école de journalisme ?

> Vous vous orientez vers du journalisme de proximité et localier ou du journalisme d'investigation et documentaire ?

TENTEZ LE CONCOURS PRIX MÉDIA UNAF0 2022
1^{ère} édition

Autour du thème : « L'utilité sociale du logement accompagné »

Inscriptions avec dossier ouvertes du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021
(reportage à soumettre entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2022, remise de prix en juin 2022).
Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de l'UnafO : www.unafO.org/prix-media2022/

3 prix à la clef

- > 1^{er} prix : 3 000 €*
- > 2^e prix : 2 000 €**
- > 3^e prix : 1 000 €**

3 formats acceptés

- Un article de fond (maximum 5 feuilles, soit 5 000 signes)
- Un podcast (entre 15 et 20 minutes)
- Une vidéo (entre 5 et 7 minutes)

ASH * Avec la publication en exclusivité dans les magazines « Actualités Sociales Hebdomadaires » et « Action Habitat » ainsi que sur le site internet et les réseaux sociaux de l'UNAF0.
** Et publication dans le magazine de l'UnafO « Action Habitat » et sur son site internet, relayé sur les réseaux sociaux

LANCEMENT DE LA 1^{re} ÉDITION DU PRIX MÉDIA UNAF0 2022

L'UnafO lance un concours réservé aux jeunes journalistes, débutants ou étudiants en fin de cycle se spécialisant vers un angle sociétal (journalisme de proximité ou localier mais aussi journalisme d'investigation ou documentaire...).

L'objectif : valoriser et interroger, à travers la narration de terrain, l'utilité sociale du Logement Accompagné. Articles de fond, podcast et vidéos seront au programme de cette 1^{re} édition qui se déroulera du 1^{er} octobre 2021 au 30 juin 2022 en partenariat avec les ASH.

Pour en savoir plus :

www.unafO.org/prix-media2022

2^e ÉDITION POUR LA SEMAINE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ



Imaginée en 2020 dans un contexte de crise sanitaire aigüe, la « Semaine du Logement Accompagné » se déroulera à nouveau en 2021, du 7 au 10 décembre, avec cette fois-ci une alternance de temps en présentiel et en distanciel.

Au programme :

- Une journée en présentiel le **mardi 7 décembre de 9h30 à 16h30, à Paris, à la Maison des Métallos,**
- Des ateliers, conférences, débats et tables rondes en distanciel *via* différentes plateformes et en studio, **les matinées du 8 au 10 décembre.**

Pour en savoir plus :

www.unafO.org/semaine-logement-accompagne

L'ORGANISME DE FORMATION DE L'UNAF0 CERTIFIÉ « QUALIOPi »

L'UnafO a obtenu la certification « Qualiopi » pour son organisme de formation. Basée sur le Référentiel National Qualité du code du travail, cette certification atteste « de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions concourant au développement des compétences, et pour une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers ».

Plus d'informations sur :

www.unafO.org/formations



UNE SEMAINE ET UN SITE WEB POUR LES PENSIONS DE FAMILLE

La semaine des pensions de famille s'est déroulée du 4 au 10 octobre 2021, sous l'impulsion de la Délégation interministérielle de l'Hébergement et de l'Accès au Logement (Dihal) et en partenariat avec plusieurs têtes de réseau dont l'UnafO. Plus de 160 événements ont permis de **mettre en lumière les pensions de familles auprès des élus et des riverains.**

Retrouvez les temps forts sur le site :

www.pensionsdefamille.org



« DANS MA PENSION DE FAMILLE, JE ME RECONSTRUIS »

Jean-Jacques, 56 ans

LA SEMAINE NATIONALE DES PENSIONS DE FAMILLE 4-10 octobre 2021

Aujourd'hui, 10 000 personnes habitent en pension de famille après avoir connu la rue. Dans ce cadre, elles bénéficient en logement individuel, sans limite de temps, et ont accès à un réseau partagé entre pair et pair. 10 000 nouveaux logements de ce type devraient être construits en France d'ici 2022.

www.pensionsdefamille.org

REACTIF CHANGEMENT DE LOGEMENT

DU MOUVEMENT DANS L'ÉQUIPE DE L'UNAFO

Afin de répondre au développement et aux besoins du réseau, l'organisation de l'équipe Unafo a changé depuis le 1^{er} septembre. **Pierre-Marc Navales**, auparavant chargé de mission « Animation du réseau », a pris le poste de chargé de mission Logement Jeunes afin de renforcer le travail engagé par l'Union sur cette question majeure.

En parallèle, **Jocelyn Cesbron** a rejoint l'équipe pour assurer, aux côtés de **Pauline Lebeau**, l'animation du réseau : les deux chargés de mission animeront plusieurs régions chacun et travailleront en binôme en Île-de-France. Enfin, **Sylvie Emsellem**, chargée de mission, a quitté l'Unafo après plusieurs années passées au sein de l'équipe.



CINQ NOUVEAUX ADHÉRENTS

L'Unafo est heureuse d'accueillir **5 nouveaux adhérents** : Vivre et devenir, Espoir, le Château Rouge, Solidaritoit et Vivre au Peux, ce qui porte à 159 le nombre d'adhérents à l'Union.

Pour en savoir plus : www.unafo.org



AMIS DE L'ATELIER : UN DISPOSITIF ORIGINAL DANS LE SUD DE LA SEINE-ET-MARNE (77)

La Fondation des Amis de l'Atelier expérimente actuellement à Villemer (77) le Dispositif d'Habitat pour l'Accompagnement au Logement Inclusif et Adapté (DHALIA), en partenariat avec le SAMSAH Sud Seine-et-Marne. Ce dispositif inter-établissements vise à **accompagner le projet de logement autonome de droit commun de personnes en situation de handicap mental et/ou psychique** en proposant un dispositif d'habitat évolutif et en y associant les prestations de soins et d'accompagnement nécessaires. Un logement d'évaluation et quatre places en appartements diffus hors les murs sont mobilisés pour l'occasion, et deux places d'hébergement du foyer de Villemer ont été transformées en places d'accueil temporaire.



LA CITÉ : UNE EXTENSION POUR LA PENSION DE FAMILLE BOËSSET À THOUARS (79)

Les services de l'État ont donné le feu vert à l'association La Cité pour l'extension de la pension de famille Boësset. **Six places supplémentaires** de pension de famille vont être créées avec le soutien du bailleur social Soliha, de la municipalité de Thouars et de la Communauté de Communes du Thouarsais, dont cinq sur la ville du Thouars, et sur le site historique de Val-en-Vignes, une place de pension de famille, ainsi qu'un logement « ALT » (Allocation Logement Temporaire). Au total, la nouvelle structure proposera 22 logements sur les deux sites.

EN BREF

■ **Alotra réaffirme son positionnement.** Acteur majeur du Logement Accompagné en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'association a travaillé avec l'agence Big Love pour imaginer un nouveau slogan, « Votre partenaire pour une cité solidaire », et une nouvelle plaquette.

À découvrir sur :

www.alotra.fr



CLJT : RENCONTRE ET ÉCHANGES AUTOUR DES JEUNES AVEC LA VILLE DE PARIS (75)

Le Centre du Logement des Jeunes Travailleurs de Saint-Lazare (75) a reçu la visite début septembre d'Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire. L'occasion d'échanger sur les activités et projets de l'association, **les difficultés actuelles et plus largement sur la situation des jeunes dans le contexte de crise sanitaire.**

FONDATION ARALIS : UNE CONVENTION POUR ACCÉLÉRER LE TRAITEMENT DES FTM DE LA MÉTROPOLE LYONNAISE (69)

Dans le cadre de sa convention tripartite avec l'État et la Métropole de Lyon, la Fondation ARALIS s'est engagée à faire évoluer progressivement son accueil d'urgence vers de l'hébergement d'insertion avec des logements adaptés, entraînant **la réhabilitation du FTM de Saint-Pierre-de-Vaise et la cession de celui des Portes du Sud à Vénissieux.** Sur les deux anciens foyers, 95% des personnes accueillies ont déjà été relogées et accompagnées vers un logement social ou privé.



■ **La Fondation ARALIS fête ses 70 ans.** Depuis toutes ces années, elle propose aux personnes en difficulté ou fragilisées des solutions innovantes de logement temporaire et d'accompagnement pour se (re)construire et trouver une place dans la société.

Pour en savoir plus :

www.aralis.org

LOGEMENT JEUNES : DES RÉPONSES CONCRÈTES À UNE URGENCE SOCIÉTALE

Encore accentuées par la crise sanitaire, les difficultés rencontrées par une grande partie des jeunes pour se loger posent un réel problème de société. Comment acquérir son autonomie et se projeter vers l'avenir quand on est exclu de fait d'une grande partie du marché immobilier, et trop souvent tributaire du soutien de ses parents ou d'un tiers ?

Le Logement Accompagné offre des solutions concrètes aux jeunes pour se stabiliser, quel que soit leur statut (étudiant, alternant, jeunes actifs, en recherche d'emploi), et a d'ailleurs vu la part des moins de 30 ans augmenter de manière significative ces dernières années. Mais le secteur est encore peu sollicité par les collectivités pour apporter des réponses aux besoins grandissants des territoires.

...

REPÈRES

- **Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)**: destiné principalement aux jeunes de 18 à 25 ans qu'ils soient salariés, stagiaires, apprentis, étudiants ou en recherche d'emploi, le FJT offre un logement temporaire assorti d'un accompagnement individuel et collectif (information et orientation).
- **Résidence sociale Jeunes Actifs (RSJA)**: déclinaison de la résidence sociale, elle accueille des jeunes jusqu'à 30 ans dans des logements conventionnés. À noter que les résidences sociales généralistes accueillent également de plus en plus de jeunes.

ÉCLAIRAGE



68 %* des entrants
(tous dispositifs confondus) de moins
de 30 ans bénéficient de revenus d'activités
(87 % dans les résidences sociales)





+ de 50%*
des entrants chez les adhérents de l'Unaf
étaient âgés de moins de 30 ans en 2020, dont :

* Données chiffrées issues de l'enquête annuelle de l'Unaf (cf. page 4)

- 93%* dans les résidences pour jeunes (RSJA, FJT)
- 35%* dans les résidences sociales généralistes
- 23%* dans les foyers de travailleurs migrants

Jeunes actifs, étudiants, jeunes précaires : le Logement Accompagné sur tous les fronts

Études bousculées, stages reportés, petits jobs annulés, perte du lien social, difficultés à se nourrir, fragilité psychologique : le vécu d'une partie de la jeunesse française en 2021, au sortir de la crise sanitaire, inquiète à juste titre les observateurs. Or, alors que le logement devrait pouvoir jouer un rôle stabilisateur dans leur quotidien, il est au contraire un sujet de stress supplémentaire pour une grande partie d'entre eux.

« Quand on parle des jeunes, on parle d'un public qui n'est pas homogène, avec à la fois des étudiants, des jeunes actifs, mais aussi des stagiaires, des alternants, des chercheurs d'emploi ou des NEETS* – ces jeunes sans emploi, sans formation et peu ou pas diplômés qui cumulent les difficultés », rappelle Pierre-Marc Navales, chargé de mission jeunes à l'Unaf. Historiquement, les politiques publiques ont structuré les dispositifs entre d'un côté le logement étudiant et de l'autre celui pour les jeunes travailleurs – avec des baux, des plafonds de revenus et des modalités de financement différents selon les structures.

Sauf que plus le temps passe, et plus les lignes bougent entre les publics, rendant cette segmentation pas toujours pertinente. « La crise du logement en France est une crise du logement abordable, qui impacte les plus fragiles et notamment les jeunes qui n'ont souvent pas de filet de sécurité », reprend Pierre-Marc Navales. « La vraie segmentation aujourd'hui est donc moins entre les étudiants et les jeunes actifs qu'entre les jeunes qui ont des ressources et ceux qui n'en ont pas ou peu ».

Une offre qui a su s'adapter

C'est fort de ce constat que le Logement Accompagné a fait évoluer son offre au fil des dernières décennies, avec des dispositifs spécifiques comme le FJT ou la Résidence sociale Jeunes Actifs (RSJA), mais aussi une part accrue des jeunes au sein des résidences sociales « généralistes ». Une offre qui a largement rencontré son public puisque **plus d'un entrant sur deux au sein du Logement Accompagné est aujourd'hui âgé de moins de 30 ans.**

« En offrant une solution de logement immédiate à des personnes qui ne pourraient pas accéder au parc social ou au parc privé, le Logement Accompagné joue un rôle essentiel dans la politique du Logement d'Abord », souligne Pierre-Marc Navales. « Les jeunes accueillis restent majoritairement moins de deux ans dans les structures, et près des deux tiers partent pour un logement du parc social ou privé ».

Pour autant, l'offre continue d'être insuffisante et les difficultés rencontrées pour monter de nouveaux projets et convaincre les collectivités persistent, à l'image de la production de logement social qu'on a vu s'effondrer ces dernières années. De plus, le plan en faveur des 80 000 logements jeunes lancé par le gouvernement en 2018 souligne insuffisamment la part de la production en PLAI et bénéficiant de l'APL foyer : sur les 20 000 logements fléchés vers les jeunes actifs (contre 60 000 pour le logement étudiant), seuls 3 000 concernaient directement les FJT. L'Unaf reste persuadée qu'il y a de la place pour les RSJA dans les 17 000 places restantes, même si l'État semble davantage privilégier la possibilité offerte aux bailleurs de proposer des baux temporaires aux moins de 30 ans dans le cadre de l'article 109 de la loi ELAN.



Le Logement Accompagné joue un rôle majeur pour les jeunes : il est à la fois un vecteur de stabilité et un tremplin vers plus d'autonomie, et à cet égard doit être encore plus intégré dans la politique du Logement d'Abord.

Pierre-Marc Navales, chargé de mission jeunes à l'Unaf



* NEETS : neither in employment nor in education or training (que l'on peut traduire par sans emploi ni scolarisé ni en formation).



ENTRETIEN

« Les résidences sociales sont nécessaires à la mixité sociale et au dynamisme de notre ville »



YVES RAUCH

Chef de projet pour le logement des étudiants et des jeunes actifs – Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP)

Comment garantir la production de logement jeunes dans le contexte actuel ?

Ce sont les territoires qui font face aux besoins et qui sont en situation d'apporter les réponses, en s'appuyant notamment sur la connaissance développée par les observatoires territoriaux du logement des étudiants (OTLE), dont le regard s'étend progressivement à partir de 2021 sur l'ensemble des logements jeunes. Il est possible d'avancer dès à présent : le logement jeunes est une priorité au niveau

national, il faut s'appuyer sur la complémentarité des dispositifs pour répondre à ce public très divers et aux besoins différents.

Cette complémentarité est-elle suffisamment intégrée par les collectivités ?

Il faut sans doute encourager davantage les FJT qui sont plus difficiles à monter mais qui, par l'accompagnement socio-éducatif qu'ils proposent, répondent à un besoin très spécifique. Il faut aussi un juste équilibre : les projets de résidences sociales jeunes actifs ne doivent pas « évincer » d'autres projets de FJT et de résidences sociales généralistes. La Drihl a dû intervenir en Île-de-France car il y a eu à un moment

un effet d'enthousiasme pour ce dispositif qui s'est fait au détriment des autres. C'est pour cela aussi que la connaissance locale doit être renforcée et valorisée dans l'ajustement de réponses plurielles aux différents besoins, en s'appuyant sur les acteurs locaux (bailleurs sociaux, gestionnaires, CLLAJ...) qui connaissent parfaitement les publics.

EN SAVOIR +

Retrouvez l'intégralité de l'entretien avec Yves Rauch sur www.unafo.org/entretien-yves-rauch

...

De l'importance de décroiser

Dès lors, comment réussir à convaincre les collectivités à jouer non pas sur un seul mais sur l'ensemble des leviers existants en matière de logement jeunes ? Cette question est au cœur de la mission d'information sur le logement et la précarité des étudiants et des jeunes précaires, portée depuis cet été par les députés David Corceiro et Richard Lioger. Pour ce dernier, « la question du logement des jeunes est un peu un angle mort des politiques menées depuis des années. D'un côté, on a des publics très différents, souvent mobiles, en recherche de solutions temporaires. De l'autre, on a un foncier extrêmement cher et des bailleurs en recherche de rentabilité. Le logement jeune n'est pas attractif pour les investisseurs. Il faut donc une prise en charge active de cette question par l'État, notamment sur la question du foncier qui est centrale ».

Pour l'Unaf, un travail de pédagogie reste également à faire pour que les collectivités se saisissent enfin pleinement des dispositifs. La récente publication en Île-de-France d'un nouveau cahier des charges visant à relancer la production des résidences sociales jeunes actifs est un signe positif qu'il convient d'ailleurs de souligner. Une autre solution pourrait également passer par la **création de solutions mixtes étudiants/jeunes actifs**, permettant de répondre aux différents besoins d'un même territoire.

D'ailleurs, si les résultats de la mission parlementaire ne sont pas attendus avant l'année prochaine, Richard Lioger penche lui aussi en faveur d'un **décroissement des dispositifs** : « il va falloir que tout le monde se mobilise, les universités, les CROUS,



le MEDEF... Des passerelles existent déjà mais chacun a tendance à rester dans son couloir. Une autre solution pourrait également passer par la création de guichets uniques à l'échelle d'un territoire pour aider les jeunes à s'y retrouver face à une offre très éclatée ».

En attendant, les adhérents de l'Unaf continuent de défendre leur approche et de se battre pour faire émerger leurs projets, tout en jonglant entre les différentes

annonces comme la baisse des APL ou la création du revenu d'engagement. « L'État a tendance à souffler le chaud et le froid », conclut Pierre-Marc Navales. « D'un côté, on a une politique du Logement d'Abord qui pose le logement comme préalable à la stabilisation et à l'insertion. De l'autre, l'État travaille à un revenu d'engagement qui devrait fixer des obligations qui conditionnent son obtention et donc la possibilité de se loger ».



TÉMOIGNAGE



MARIANNE AUFFRET

Directrice Générale de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)

"Il faut penser le logement jeunes à l'échelle des territoires"

« La variété du logement jeunes peut parfois être aussi sa faiblesse. Il y a une infinité de produits,

des critères d'entrée et de montages économiques différents, et on ne sait pas toujours pourquoi un dispositif est choisi plutôt qu'un autre. Nous croyons à l'importance des diagnostics de territoire, élaborés en commun avec les acteurs afin d'orienter la programmation et de jouer sur la complémentarité des dispositifs.

Il faut absolument éviter les effets de segmentation des publics, avec d'un côté ceux qui n'auraient besoin de rien et de l'autre des jeunes dont les trajectoires cumulent les difficultés.

On en a vu les effets sur le logement dans son ensemble : ils sont dramatiques. La mixité, le brassage n'est pas seulement un idéal, c'est aussi une technique dont on peut mesurer les effets concrets sur les trajectoires des jeunes, y compris ceux très éloignés de l'insertion.

La crise a fait beaucoup de mal aux jeunes que nous logeons, tout comme la réforme des APL qui est tombée au pire moment possible et a surtout touché les jeunes actifs qui venaient juste de décohabiter ».



PLAN DE TRAITEMENT DES FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS (PTFTM):



LE PROJET SOCIAL EST AUSSI IMPORTANT QUE LE PROJET IMMOBILIER



Sandra Daunis, Déléguée Générale de la Commission interministérielle pour le logement des personnes immigrées (Cilpi), revient sur l'avancée du PTFTM et la mise en œuvre de la feuille de route.

Quel bilan dressez-vous du PTFTM ?

Lorsque le plan a été initié en 1997, on recensait 687 foyers de travailleurs migrants. À ce jour, 465 ont été traités ou sont en cours de traitement, 90 ont été démolis, vendus ou ont changé de statut, et il reste donc 132 sites à traiter – ce qui fait un taux de réalisation de 80 %. Néanmoins, les 20 % restants sont sans doute les foyers les plus complexes à traiter de par leur taille, leur situation géographique ou encore les appréhensions des acteurs locaux. Il serait donc utopiste de dire que nous sommes dans la dernière ligne droite, il reste encore un gros effort à faire.

Qu'est-ce qui a changé depuis le démarrage du plan ?

Au début, le logement autonome n'était pas la norme et les premiers foyers traités ont conservé des cuisines et des sanitaires partagés. Il y a un décalage entre les premiers et les derniers projets, et certains gestionnaires se tournent vers la Cilpi pour que des foyers déjà traités soient réintégrés au plan, même si l'objectif n'est évidemment pas de créer un cycle sans fin.

Comment abordez-vous les nouveaux projets ?

Nos points d'attention concernent l'intégration des résidences dans leur environnement, les garanties d'une bonne mobilité des publics et l'équilibre économique des opérations. Nous avons définitivement rompu avec l'époque des foyers situés en périphérie, loin de tout y compris des bassins d'emplois et du tissu associatif nécessaire à l'accompagnement social des publics. L'autre point décisif concerne la qualité du projet social. Or, l'AGLS est encore versée de façon trop inégale selon les territoires – alors que les besoins et les coûts de fonctionnement ont généralement augmenté. D'ailleurs, nous réfléchissons actuellement à poser les bases d'un nouveau mode d'attribution de l'AGLS. Nous avons mené une enquête nationale dont les résultats corroborent celle de l'Unafo.

Comment s'est construite la feuille de route ?

Emmanuelle Wargon nous a chargés de réaliser une feuille de route pour développer la production des résidences sociales, dont celles issues du plan de traitement. Nous avons mis en place des groupes de travail réunissant les têtes de réseaux,

des élus, les associations... L'objectif est de travailler ensemble, autour d'une feuille de route commune avec quatre axes (voir *Action Habitat* n° 60).

Quel rôle souhaitez-vous voir les gestionnaires jouer à vos côtés ?

Des solutions concrètes ont d'ores et déjà été trouvées, comme le recours au foncier temporaire, l'assouplissement dans l'octroi des subventions, ou encore la création d'outils d'information et de sensibilisation à destination des élus. Nous avons besoin des gestionnaires pour continuer à enrichir des projets ancrés dans le local. Nous connaissons leurs contraintes et difficultés, notamment pour financer l'accompagnement, mais nous avançons collectivement pour améliorer les choses. Le plan de traitement n'est pas quelque chose de statique, c'est un outil qui évolue avec les acteurs de terrain.



EN SAVOIR +

Retrouvez l'intégralité de l'entretien avec Sandra Daunis sur www.unafo.org/entretien-sandra-daunis

AVEC L’AFFIL, BAILLEURS ET GESTIONNAIRES FRANCILIENS JOUENT COLLECTIF

Depuis une quinzaine d’années, l’Association Francilienne pour Favoriser l’Insertion par le Logement (AFFIL), s’efforce de faire travailler ensemble bailleurs, associations de solidarité et gestionnaires des secteurs de l’Hébergement et du Logement Accompagné.

« Il est révolu le temps où les parties prenantes ne se connaissaient pas et ne travaillaient pas ensemble ». Pascal Van Laethem, Président de l’AFFIL, est catégorique : depuis que l’AORIF et la FNARS (devenue FAS) Île-de-France se sont entendus en 2008 pour faire de l’AFFIL un lieu privilégié de rencontres entre le monde des bailleurs et celui de la solidarité au sens large, les barrières sont progressivement tombées les unes après les autres.

« Cela peut paraître évident, mais on travaille mieux ensemble quand on se connaît et quand on sait ce que les uns et les autres apportent », reprend celui qui est aussi Directeur Général du bailleur social Seqens. « Avec l’AFFIL, nous avons voulu faire évoluer doucement cette relation autour d’une meilleure compréhension du rôle complémentaire de chacun ».

Une légitimité reconnue par l’État

Aujourd’hui, l’AFFIL regroupe 65 adhérents au sein de 4 collèges. Outre 7 têtes de réseau dont l’Unaf, on y croise 17 organismes HLM franciliens (représentant près de 80 % du parc social), 34 associations, 4 SIAO, Action Logement et, depuis deux ans, la Métropole du Grand Paris. « Notre panorama s’est élargi au fil des années et couvre désormais tous les pans des secteurs de l’hébergement et du logement social et très social, y compris l’accompagnement », reprend Pascal Van Laethem. « Tous les acteurs franciliens



PASCAL VAN LATHEM
Président de l’AFFIL

ou presque sont adhérents et s’impliquent dans les différents groupes de travail, ce qui renforce notre légitimité ».

L’Unaf et plusieurs de ses adhérents franciliens comme Adoma, Coallia ou Hénéo participent d’ailleurs régulièrement aux différentes réunions plénières, ainsi qu’aux groupes de travail thématiques de l’association. Parmi les chantiers emblématiques menés ces dernières années, on peut notamment citer une réflexion autour de l’accompagnement social global, mais aussi plusieurs guides qui font office de référence : un guide sur l’habitat intercaire, un autre sur les résidences sociales et une grille commune sur l’évaluation des besoins d’accompagnement des ménages.

TÉMOIGNAGE

JEAN-PAUL VAILLANTPrésident de l'Unafo,
Administrateur de l'AFFIL

« Une mobilisation de l'ensemble des acteurs en faveur du logement des personnes en situation de fragilité, tout particulièrement en Île-de-France, est plus que jamais nécessaire. L'originalité de l'AFFIL est de proposer à tous ces acteurs concourant à l'insertion par le logement en Île-de-France, bailleurs, gestionnaires, associations... non seulement un lieu de rencontres et d'échanges, mais aussi un lieu dans lequel s'élabore des

outils utiles à l'action et des positions communes nourries par l'expérience des uns et des autres. Le Logement Accompagné a trouvé toute sa place dans cette initiative qui contribue au décloisonnement entre les secteurs de l'Hébergement, du Logement Accompagné et du Logement et permet une conjugaison des énergies particulièrement utile pour convaincre l'environnement institutionnel de la pertinence des solutions proposées. Cette collaboration fructueuse entre acteurs peut certainement être une source d'inspiration pour des initiatives similaires dans d'autres régions ».

**Production, attributions :
un cadre pour échanger**

De plus en plus représenté au sein de l'AFFIL, le Logement Accompagné est également au croisement de plusieurs travaux communs puisque l'association entend notamment se saisir de la feuille de route sur les résidences sociales, et a déjà été sollicitée par ses adhérents pour se pencher sur les conditions du développement des pensions de famille en Île-de-France. L'évolution des politiques d'attribution et l'impact de la gestion en flux feront également l'objet d'un suivi précis dans les prochains mois.

Mais au-delà de ces questions, c'est une approche globale de pédagogie que l'AFFIL souhaite mener auprès des élus. « L'un de nos enjeux majeurs est de faire connaître nos solutions aux collectivités territoriales pour résoudre leurs difficultés d'accueil, d'hébergement et de logement », conclut Pascal Van Laethem. « Certains vocables font encore peur, il nous faut clarifier les dispositifs pour que les collectivités les comprennent et s'en saisissent ».

Une démarche qui va de pair avec le recrutement de nouveaux adhérents puisqu'à ce jour, la Métropole du Grand Paris est la seule collectivité adhérente de l'AFFIL. Une situation qui révèle sans doute en partie pourquoi les dispositifs sont encore mal connus et les acteurs peu sollicités.

**L'AFFIL EN RÉSUMÉ**

- 4** collèges
- 65** adhérents
- 7** fédérations (dont l'Unafo)
- 17** organismes HLM
- 34** associations
- 4** SIAO
- 1** collectivité (la Métropole du Grand Paris)

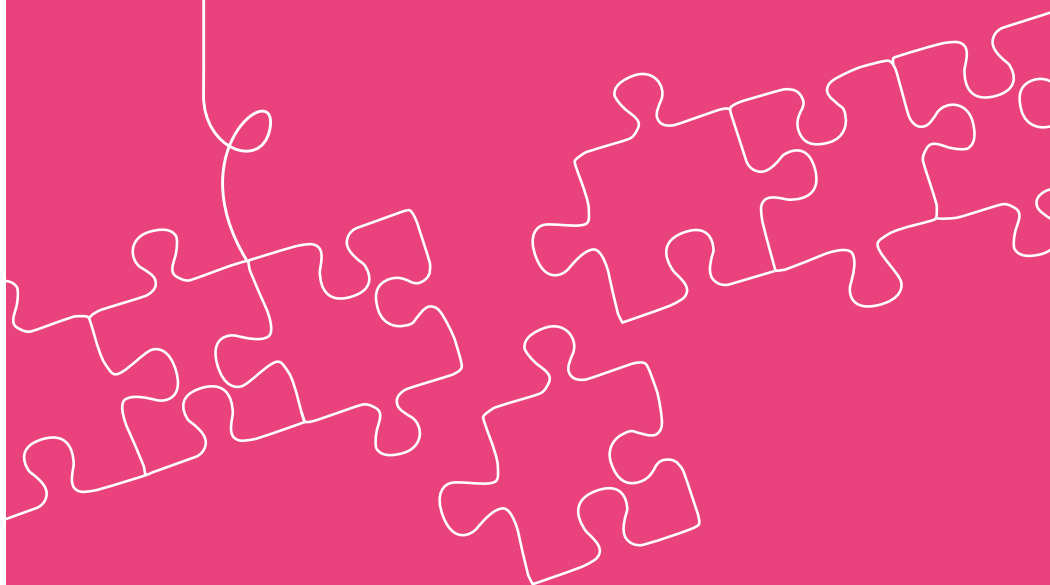


Retrouvez les données chiffrées sur : www.affil.fr



DÉCOUVREZ LA NOUVELLE
ÉDITION DE NOTRE CATALOGUE
DES FORMATIONS 2022...

LES FORMATIONS DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ ÉDITION 2022



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante:

ACTIONS DE FORMATION



À télécharger sur
www.unafo.org